

**Enquête unifiée auprès des entreprises
Énoncé de la qualité des données**

**Industrie des services de taxi et de limousine
Année de référence 1999**

**Statistique Canada
Juillet 2001**

Table des matières

1.0 Concepts	3
2.0 Définitions	3
2.1 - Entité commerciale et établissement	
2.2 - Population visée	
2.3 - Variables financières	
3.0 Méthodes	5
3.1 - Population cible	
3.2 - Base de sondage et plan d'échantillonnage	
3.3 - Collecte et traitement des données	
4.0 Qualité des données	8
4.1 – Taux de réponse	
4.2 – Coefficients de variation	

1.0 Concepts*

Les résultats de l'Enquête de 1999 sur l'industrie des services de taxi et de limousine représentent les estimations faites, sur la base de l'année fiscale, pour les statistiques financières de l'industrie dans son ensemble, et pour les compagnies / associations et les chauffeurs à propre compte séparément. *Ces résultats de 1999 sont basés à la fois sur des données d'enquête et sur des données fiscales.*

Classée en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) sous le code 4853, cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de voyageurs par taxi et par limousine n'ayant pas à suivre des horaires ou des itinéraires réguliers. Sont compris les particuliers et les sociétés propriétaires de parcs de taxis qui fournissent les services de répartition, peu importe la façon dont les chauffeurs sont rémunérés, qu'ils soient salariés ou qu'ils louent leur véhicule. Sont également compris les propriétaires-exploitants de taxi (chauffeurs à propre compte).

2.0 Définitions

2.1 Entité commerciale et établissement

Une entité commerciale est un agent économique qui a la responsabilité et le pouvoir d'affecter des ressources à la production de biens et de services.

Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales, et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés et le coût et l'importance de la main-d'œuvre affectée à la production.

2.2 Population visée

La population visée comprend tous les établissements classifiés dans le groupe 4853 du SCIAN qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999. Ce groupe se subdivise ainsi :

- **485310** : Service de taxi, y compris agents, courtiers, répartiteurs et autres services spécialisés.
- **485320** : Service de limousine.

* Les changements dans les concepts, définitions et méthodes par rapport à l'enquête de 1998 sont indiqués en italiques.

2.3 Variables financières

2.3.1 Revenu

- Revenus provenant de la vente de biens et de services, c'est-à-dire des services de taxi, de limousine ainsi que de régulation, de même que la vente d'autres biens et services comme l'essence par exemple.
- Autres revenus d'exploitation, y compris notamment les revenus provenant de la location de véhicules automobiles, de postes d'attente, de licences et permis de même que d'équipement de communication.
- Total des revenus d'exploitation, c'est-à-dire la somme des revenus provenant de la vente de biens et services et des autres revenus d'exploitation.
- Revenus autres que d'exploitation, principalement les revenus d'intérêts et de dividendes.
- Revenu total, c'est-à-dire la somme des revenus d'exploitation et des autres revenus.

2.3.2 Dépenses

- Salaires, traitements et avantages sociaux, c'est-à-dire, en premier lieu, les salaires et traitement versés, y compris notamment la paie de vacances et les commissions, pour tous les employés qui reçoivent un formulaire T4 Supplémentaire . Cette catégorie englobe en outre la partie patronale des avantages sociaux des employés, y compris les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi.
- Coût de l'énergie et des fournitures, y compris le coût des fournitures de bureau et autres fournitures et matériel utilisés pour l'exploitation de l'entreprise, de même que le coût de l'électricité, de l'essence, du propane et d'autres formes d'énergie.
- Dépenses de location et location-bail, c'est-à-dire les frais de location de locaux, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et d'autre machinerie et outillage.
- Dépenses d'entretien et de réparation, c'est-à-dire les paiements versés pour l'achat de services d'entretien et de réparation de bâtiments, de véhicules automobiles et d'autre machinerie et outillage.
- Licences, impôts fonciers et taxes professionnelles, c'est-à-dire tous les types d'impôts fonciers et taxes professionnelles en plus des dépenses pour les permis de taxis. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation ne font pas partie de cette catégorie.
- Autres services achetés, y compris les paiements versés aux propriétaires-exploitants, les frais de téléphone et d'autres services de télécommunication, les assurances, la publicité et la promotion des ventes.

- Frais de dépréciation, c'est-à-dire les frais relatifs à la dépréciation et l'amortissement de bâtiments, de véhicules et d'autre machinerie et outillage.
- Autres dépenses d'exploitation, y compris des éléments comme les redevances et droits de franchisage, les créances irrécouvrables et les ajustements du stock. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation font partie de cette catégorie
- Total des dépenses d'exploitation, c'est-à-dire la somme de toutes les dépenses d'exploitation.
- Dépenses autres que d'exploitation, c'est-à-dire les dépenses d'intérêt pour des emprunts ou les intérêts sur les engagements de location-acquisition.
- Total des dépenses, c'est-à-dire la somme des dépenses d'exploitation et des autres dépenses.

2.3.3 Revenus nets d'exploitation

- Marge d'exploitation, c'est-à-dire la différence entre les revenus d'exploitation et les dépenses d'exploitation.
- Ratio d'exploitation, c'est-à-dire le ratio des dépenses d'exploitation aux revenus d'exploitation.

3.0 Méthodes

Les données ont été produites dans le cadre de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) de Statistique Canada. L'EUE permet de regrouper en une même enquête intégrée plusieurs enquêtes annuelles auprès des entreprises. Ce faisant, l'EUE vise à recueillir des données uniformes et intégrées pour plusieurs types d'enquêtes et tailles d'entreprise, avec suffisamment de détails pour produire des statistiques provinciales exactes.

3.1 Population cible

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements comportant le code 4853 du SCIAN dans le Registre des entreprises, qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999.

3.2 Base de sondage et plan d'échantillonnage

3.2.1 Base de sondage

Le Registre des entreprises de Statistique Canada est la base de sondage qui fut utilisée pour la sélection d'un échantillon probabiliste.

Sur le Registre des entreprises, sous le code 4853 du SCIAN, on comptait 9 228 établissements ayant eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 1999. Cela représente une hausse de 37% par rapport aux 6 745 établissements répertoriés en 1998. Cet accroissement découle principalement du plus grand nombre d'entreprises non-incorporées (chauffeurs à leur propre compte) identifiées sur le Registre des entreprises en 1999 (7 390) par rapport à 1998 (5 027). En comparaison, il y avait 1 838 établissements d'entreprises incorporées (compagnies et associations) répertoriés en 1999 sur le Registre des entreprises, une hausse de 7% par rapport à 1998.

3.2.2 Plan d'échantillonnage

Deux sources de données ont servi à calculer les estimations :

- Une enquête avec échantillonnage probabiliste des établissements des services de taxi et de limousine dont le revenu annuel brut d'affaires était supérieur aux seuils d'enquête; et
- Des données fiscales permettant d'établir des estimations pour les entreprises dont le revenu annuel brut d'affaires était inférieur aux seuils d'enquête.

Dans la plupart des provinces et territoires, les seuils d'enquête s'établissaient à \$30,000. Au total dans l'industrie des services de taxi et de limousine, 5 989 établissements apparaissant sur le Registre des entreprises en 1999 avaient des revenus annuels au-dessus des seuils d'enquête. De ce nombre, 4 849 étaient des établissements d'entreprises non-incorporées (chauffeurs à propre compte) et 1 140 étaient des établissements d'entreprises incorporées (compagnies et association).

3.2.3 L'unité d'échantillonnage

L'unité d'échantillonnage utilisée est constituée par le regroupement de tous les établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province. Aussi, l'unité d'échantillonnage peut également être appelée «grappe d'établissements ».

3.2.4 Le taux d'échantillonnage

Parmi les 5 989 établissements au-dessus des seuils d'enquête, 428 furent sélectionnés dans l'échantillon pour un taux d'échantillonnage de 7% dans l'ensemble de l'industrie. De façon plus détaillée, 227 établissements d'entreprises non-incorporées (chauffeurs à propre compte) furent sélectionnés sur un total de 4 849 (taux d'échantillonnage de 5%) et 201 établissements d'entreprises incorporées (compagnies ou associations) furent retenus sur un total de 1 140 (taux d'échantillonnage de 18%).

3.3 Collecte et traitement des données

3.3.1 Collecte des données

Au printemps de 2000, les questionnaires furent envoyés par la poste aux 428 établissements sélectionnés pour faire partie de l'échantillon. Les répondants ont rapporté leurs données pour l'exercice financier de 12 mois le plus récent. En plus d'avoir recours à l'envoi de questionnaires par la poste, on a aussi procédé à des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) pour la collecte, la saisie, la vérification et le suivi des données. La période de collecte a pris fin en octobre 2000.

3.3.2 Traitement des données – Imputation

Les données rapportées furent examinées afin de déterminer si elles étaient complètes et uniformes, grâce à des vérifications automatisées et à un examen analytique. Un autre système automatisé a été utilisé pour imputer les données dans les cas de refus, de non-réponse et de non-contact, en partie avec l'aide des données fiscales. Le processus d'imputation a aussi été couplé à un examen analytique manuel. Au total, 21 % des enregistrements furent imputés en 1999, ce qui est considéré comme bon pour une enquête auprès des entreprises. Du fait de l'utilisation des données fiscales, la qualité des données découlant du processus d'imputation est considérée comme très bonne pour les variables agrégées, par exemple le total des revenus et le total des dépenses, et comme bonne pour les variables plus détaillées.

3.3.3 Traitement des données - Allocation

Dans quelques cas, les répondants ont rapporté leurs données en combinant de nombreuses unités d'échantillonnage situées dans plus d'une province, ce qui a nécessité la répartition des données. Des renseignements auxiliaires, découlant principalement des formules T4 supplémentaires, ont été utilisés pour répartir les données rapportées du rapport combiné entre les diverses provinces où ces entreprises ont des activités. Cette source d'information utilisée pour l'allocation a permis de produire une distribution adéquate des revenus et dépenses par province et territoire.

3.3.4 Traitement des données - Estimation

Les poids d'échantillonnage tirés du plan de sondage ont été modifiés et améliorés à partir de données plus à jour. On a pu procéder ainsi parce que, depuis le tirage de l'échantillon, le Registre des entreprises a été mis à jour et comporte des renseignements plus complets. L'ensemble final de poids rend compte de la façon la plus juste possible de l'évolution des caractéristiques de la population de cette industrie. Les estimations finales ont été calculées en combinant les estimations d'enquête et les estimations de données fiscales. L'output régulier inclut les tableaux suivants :

Au tableau 1, des estimations finales furent produites selon la province et le territoire pour **tous les transporteurs** de l'industrie des services de taxi et de limousine (SCIAN 4853) et pour les variables financières figurant dans la section *Définitions*.

Au tableau 2, des estimations finales pour le même ensemble de variables financières furent produites selon la province et le territoire pour **les compagnies et associations de taxi et limousine**.

Au tableau 3, des estimations finales pour le même ensemble de variables financières furent produites selon la province et le territoire pour **les chauffeurs de taxi et de limousine à leur propre compte**.

4.0 Qualité des données

Toutes les enquêtes risquent de comporter des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada a recours à toute une gamme de méthodes pour minimiser tous les types d'erreur. Des efforts furent déployés notamment à travers l'analyse régulière de la base de sondage (Registre des entreprises), en procédant à un suivi approprié avec les répondants, en utilisant un modèle adéquat d'imputation et en analysant de façon détaillée les estimations pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, lesquelles découlent des omissions, du dédoublement, de la déclaration et du traitement.

4.1 Taux de réponse

Tel qu'illustré au **tableau A** ci-dessous, 75% des 428 questionnaires envoyés pour l'enquête de 1999 furent remplis en tout ou en partie. De plus, 5% des questionnaires furent envoyés à des répondants ne faisant pas partie du SCIAN 4853 en 1999. Enfin, 19% des questionnaires furent envoyés à des répondants qui ont soit refusé de les remplir, ne les ont pas remplis avant la date de clôture de la collecte ou ont été impossibles à contacter en 1999. Le taux de réponse, mesuré comme la proportion des questionnaires remplis parmi ceux faisant partie du champ de l'enquête, s'est établi à 80% en 1999.

Tableau A

Questionnaires	1999	
	nombre	%
complété en tout ou en partie	320	75%
hors-champs	22	5%
non-réponse / refus / impossible à contacter	83	19%
Autres	3	1%
Total	428	100%

4.2 Coefficients de variation

Les coefficients de variation (c.v.) correspondant aux estimations finales sont généralement reconnus comme de bons indicateurs de l'erreur d'échantillonnage. Basés sur les coefficients de variation observés, la qualité des estimations finales se classe de la façon suivante :

- Recensement aucune erreur d'échantillonnage
- Excellente c.v. entre 0,01% et 4,99 %

- Très bonne c.v. entre 5,00% et 9,99 %
- Bonne c.v. entre 10,00% et 14,99%
- Acceptable c.v. entre 15,00% et 24,99%
- A utiliser avec prudence c.v. entre 25,00% et 34,99%
- Non fiable c.v. plus grand que 35,00%

En se basant sur cette échelle et tel qu'illustré au **tableau B** ci-dessous, les estimations du total des revenus pour l'ensemble de l'industrie furent jugées excellentes au niveau national et de bonnes à excellentes au niveau provincial et territorial en 1999. Cela est comparable aux résultats obtenus en 1998. Les estimations du total des revenus pour les compagnies et associations de taxi de même que pour les chauffeurs à leur propre compte furent jugées comme étant très bonnes au niveau national et acceptable à très bonnes au niveau provincial et territorial.

Tableau B

	Ensemble	Compagnies	Chauffeurs
T.-N.	Bonne	Acceptable	Prudence
IPÉ	Excellente	Très bonne	Très bonne
N.É.	Très bonne	Acceptable	Acceptable
N.B.	Très bonne	Très bonne	Acceptable
QC	Très bonne	Bonne	Bonne
ONT	Très bonne	Bonne	Bonne
MAN	Bonne	Recensement	Acceptable
SASK	Bonne	Acceptable	Acceptable
ALB	Très bonne	Bonne	Acceptable
CB	Bonne	Acceptable	Bonne
YUK	Recensement	Recensement	Recensement
TNO	Recensement	Recensement	Recensement
NT	Recensement	Recensement	Recensement
CANADA	Excellente	Très bonne	Très bonne

Dans l'ensemble, les estimations finales sont perçues comme présentant un portrait fiable de l'industrie des services de taxi et de limousine au Canada.